

La rentrée s'annonce riche en événements :

Le 11 Septembre, nous participerons à la troisième séance de la Commission Départementale de coordination gérontologique qui se déroulera dans les locaux du Conseil Général.

Au cours de cette réunion seront abordées les évolutions des dispositifs de coordination mis en place depuis septembre 2012 et les modalités de mise en œuvre du plan d'actions du 3ème schéma en faveur des personnes âgées.

Puis, à la requête du magistrat, Président de la Chambre disciplinaire, et afin de permettre à la formation de jugement de rendre une justice toujours plus impartiale et plus éclairée, le rôle du rapporteur et l'étendue de ses pouvoirs se doivent d'être expressément connus de tous les assesseurs. A cet effet une journée de formation est programmée le jeudi 12 septembre, dans les locaux du CIROMK-Idf-La Réunion.

Enfin, le 21 septembre, se déroulera au Palais du Luxembourg un colloque sur le thème : "Kinésithérapie 2.0 ? La Kinésithérapie dans 15 ans". Citons ici Dominique PELCA, Président du CIROMK :

« C'est un regard prospectif sur notre exercice de demain que nous souhaitons porter ce jour-là, mais au-delà d'une photographie, d'un instantané, c'est aussi le départ d'une réflexion sur l'accompagnement des changements utiles, souhaités de nos pratiques, d'une dynamique qui questionne l'utilité sociale de ce que nous pourrions peut être demain qualifié de discipline.

Nous avons fait le choix de donner la parole à des observateurs externes, acteurs « du dehors », politiques, institutionnels, mais aussi représentants des usagers, ainsi qu'à des kinésithérapeutes praticiens qui explorent des pistes nouvelles, qui agissent d'ores et déjà pour « faire bouger les lignes »

La confiance exprimée par les parlementaires qui nous ont soutenus, en nous parrainant et nous permettant de nous réunir au Palais du Luxembourg, en acceptant d'intervenir, celle qui nous est témoignée par les deux Agences Régionales de Santé, Ile de France et Océan Indien, à travers le Haut Patronage qu'ils nous ont accordé, celui du CNOMK qui s'implique dans ce projet grâce aux moyens de communication et à travers une présence officielle sont autant d'indicateurs qui nous confortent sur la pertinence de ce colloque.